

Zusammenhang mit verschiedenen Anwendungsgebieten – medizinischen, industriellen, experimentellen (Atomexplosionen) – wurde aufgestellt.

Gemäß unserem gegenwärtigen Wissensstande und angesichts der möglichen schweren Risiken ist es durchaus geboten, alle Ursachen für die Absorption ionisierender Strahlen durch Individuen oder die Gesamtheit auf ein absolutes Minimum einzuschränken.

Der Internationale Kongreß gesellt seine Stimme zu der der großen Gelehrten der Vereinigten Staaten, Deutschlands, der Sowjetunion, Großbritanniens und anderer Länder, die der Bevölkerung, den Parlamenten und den Regierungen der ganzen Welt die schwere Gefahr klarmachen, die sie bedroht, und die verlangen, daß die Versuche mit nuklearen und thermonuklearen Waffen sowie deren Produktion eingestellt werden sollen.

Im Namen des Kongresses schlagen wir auch die Einberufung einer internationalen Konferenz vor, auf der wirksame Maßnahmen für die Anwendung der Atomenergie ausschließlich zum Wohle der Menschheit diskutiert werden sollen.

## Elternvereinigungen

Die Eltern infirmer Kinder haben ein besonderes Schicksal zu meistern. Ihr Kind, von dem sie Bereicherung und Freude erhofften, ist eine Aufgabe voller Sorgen geworden. Sie stehen meist allein mit ihren Problemen und scheuen sich, davon mit andern Menschen zu reden.

Hier kann die Verbindung der Eltern untereinander eine große Hilfe werden. Solche Elterngruppen sind vor allem in den angelsächsischen Ländern sehr verbreitet und haben wesentlich zur Entwicklung der Hilfe für gebrechliche Kinder beigetragen. *In der Schweiz besteht seit einem Jahr ein Zusammenschluß der Eltern und Freunde cerebraler gelähmter Kinder. In Zürich hat sich dieser Tage auch eine Gruppe von Eltern geistesschwacher Kinder vereinigt, um gemeinsam Wege zu suchen, ihre Sorgenkinder in Liebe annehmen zu lernen und ihnen angepaßte Schulungs-, Beschäftigungs- und Arbeitsmöglichkeiten zu verschaffen. In beiden Vereinigungen, die enge mit den Fürsorgewerken zusammenarbeiten, sind auch weitere Interessenten willkommen. Überdies können auch alle Nachbarn und Bekannten solcher Eltern mithelfen durch ihre taktvolle Haltung, durch das Hinweisen auf frühzeitige und fachkundige Untersuchung und Hilfe und vielleicht auch durch eine zusätzliche Handreichung, weil behinderte Kinder oft viel Zeit brauchen.* PI

## Mitteilungen

### Deutsche Gesellschaft für Ernährung e.V.

Wissenschaftlicher Kongreß vom 9. bis 11. April 1958 in Mainz,  
Johannes-Gutenberg-Universität, Aula-Gebäude

Dienstag, 8. April (19.00 Uhr): Begrüßungsabend in der Taberna Academica mit Gelegenheit zum Nachtessen.

Mittwoch, 9. April (9.00 Uhr): Hauptreferate: Professor *A. I. Virtanen*, Ph. D. Helsinki: «Das Vorkommen und die Bedeutung antibiotischer Substanzen in unseren Kulturpflanzen». – Professor *Dr. G. Winter*, Köln: «Infektion und Ernährung im Lichte der Antibiotika-Forschung, dargestellt am Beispiel des Senföls».

Anschließend Einzelvorträge.

Mittwoch, 9. April 1958 (15.00 Uhr): Hauptreferat: Prof. Dr. Dr. *J. Brüggemann*, München: «Aufgaben der modernen Nutztierernährung».

Anschließend Einzelvorträge.

Donnerstag, 10. April 1958 (9.00 Uhr): Hauptreferate: Professor Dr. Dr. *K. Lang*, Mainz: «Eiweiß und Ernährung». – Dr. *E. Kofranzyi*, Dortmund: «Die Berechnung der biologischen Wertigkeit von Eiweißstoffen aus ihrer Bausteinanalyse».

Anschließend Einzelvorträge.

Donnerstag, 10. April 1958 (15.00 Uhr): Einzelvorträge.

Freitag, 11. April 1958 (9.00 Uhr): Einzelvorträge.

#### **Geschäftliches**

*Anmeldungen* zur Teilnahme erbitten wir möglichst umgehend.

*Kongreßbüro* im Aulagebäude der Universität ist ab Dienstag, 8. April, 19.00 Uhr, bis Freitag, 11. April, 18.00 Uhr, tagsüber besetzt. Telephon Mainz 2 20 00.

*Teilnehmerkarten* sind gegen Entrichtung der Teilnehmergebühr von DM 10.– im Kongreßbüro erhältlich. (Mitglieder der DGE DM 5.–, Studenten und Assistenten unter Vorlage einer Bescheinigung ihres Klinik- oder Institutschefs DM 2.50).

*Quartier* für Hotel- oder Pensionszimmer bitten wir beim Verkehrsverein Mainz zu bestellen. Quartier im Studentenheim (Doppel- und Dreibettzimmer, etwa DM 3.– pro Bett und Nacht) sind bei der Deutschen Gesellschaft für Ernährung, Frankfurt a. M., Börsenplatz 1, zu bestellen.

Anmeldungen zur Teilnahme und Quartierbestellungen bitten wir möglichst umgehend vorzunehmen, da während unserer Veranstaltung auch andere Kongresse in Mainz stattfinden.

*Mittag- und Abendessen* in der Mensa und in der Taberna Academica, beide im Aulagebäude. Speisemarken bitten wir täglich bis 10.00 Uhr früh im Kongreßbüro zu kaufen. Speisekarten liegen dort zur Einsicht aus.

*Theater.* Das Mainzer Stadttheater plant am Mittwoch, 9. April, «Der fliegende Holländer» von Richard Wagner; Donnerstag, 10. April, «Schwanda, der Dudelsackpfeifer», von Weinberger, zu bringen. Vorbestellungen bei der Deutschen Gesellschaft für Ernährung, Frankfurt a. M., Börsenplatz 1.

*Postamt und Reisebüro* am Eingang zum Universitätsgebäude.

*Bücher- und Schriftenschau* in der Vorhalle zum Auditorium Maximum im Aulagebäude.

*Verkehrsverbindungen zur Universität* ab Hauptbahnhof Mainz: Obus Linie 19; ab Münsterplatz, Nähe Hauptbahnhof: Obus Linie 22.

Union Internationale de Protection de l'Enfance en collaboration avec l'Œuvre Nationale de l'Enfance de Belgique et la Croix-Rouge de Belgique / l'Office de la Protection de l'Enfance (Ministère de la Justice).

### **Les parents devant l'éducation de l'enfant**

Comment les préparer à leur rôle et les aider à assumer leurs responsabilités.

#### **Congrès mondial de l'enfance**

Bruxelles, 20–26 juillet 1958

Sous les auspices du Commissaire général du Gouvernement belge près l'exposition universelle et internationale de Bruxelles 1958.

Secrétariat du Congrès: Union internationale de Protection de l'Enfance,

1, rue de Varembe, Genève (Suisse)

Œuvre nationale de l'Enfance, 67, avenue de la Toison d'Or, Bruxelles (Belgique)

### **Le Congrès mondial de l'Enfance et le thème général de l'Exposition universelle et internationale**

«Une somme de l'humanisme», telle est la définition des travaux qui se dérouleront à Bruxelles, en 1958, en marge de l'Exposition universelle.

Un Congrès mondial de l'Enfance s'insère à sa juste place dans l'ample faisceau des colloques et des réunions qui, sous un angle ou un autre, contribueront à édifier cette

« somme ». Le thème choisi – Les parents devant l'éducation de l'enfant – prend toute sa signification dans une rencontre dont le propos est de remettre en lumière la grandeur de l'homme, c'est-à-dire de proclamer au travers des civilisations qui se côtoient dans notre monde, la dignité, la liberté de la personne humaine, partant sa responsabilité.

La réponse que l'homme peut donner à la gamme de ses devoirs, son accomplissement social sont déterminés par la qualité de son enfance, ce qui revient à dire par la qualité de sa famille. Des parents, de l'homme et de la femme unis pour donner la vie et pour diriger les destinées de la famille, dépend, à chaque instant, dans chaque circonstance de la vie quotidienne, le long processus qui fera de l'enfant un adulte libre et digne. Celui-là même qui maintiendra demain, au sein d'une civilisation toujours plus technique, ce « monde plus humain » dont l'Exposition universelle de Bruxelles veut nous montrer l'image.

#### **Présidents d'honneur de l'Union internationale de Protection de l'Enfance**

La comtesse *Mountbatten of Burma* (Royaume-Uni)

M<sup>me</sup> *Gordon Moeirr* (Suisse)

M<sup>me</sup> *L. Tsaldaris* (Grèce)

M. *J. C. McRuer*, juge à la Cour suprême (Canada)

#### **Bureau de l'Union internationale de Protection de l'Enfance**

*Président*: M. *Leonard W. Mayo* (Etats-Unis).

*Président adjoint*: M. le juge *M. Ch. de Jong* (Pays-Bas).

*Vice-présidents*: M. le général *T. W. Boyce* (Royaume-Uni); M<sup>me</sup> *M. Levinson* (Suède);

† M<sup>me</sup> *Hannah Sen* (Inde); M<sup>me</sup> *Pia Bula de Surraco* (Uruguay).

*Secrétaire général*: M. *D. Q. R. Mulock Houver*.

*Secrétaire générale adjointe*: M<sup>me</sup> *J. M. Small*.

#### **Comité d'organisation**

M<sup>me</sup> *Y. Feyerick-Nevejan*, directeur général de l'Œuvre nationale de l'Enfance;

M<sup>lle</sup> *S. Huymen*, directeur d'administration de l'Office de la Protection de l'Enfance,  
Ministère de la justice;

M. *E. Dronsart*, directeur général de la Croix-Rouge de Belgique;

M. *J. V. Corbisier*, conseiller adjoint à l'Œuvre nationale de l'Enfance.

#### **Note sur le programme du congrès**

Comme toute autre activité humaine, la protection de l'enfance est en constante évolution. L'amélioration générale du niveau de vie et de l'hygiène publique, ainsi que le développement de la sécurité sociale ont fait disparaître certains besoins, ou tout au moins ont fortement réduit leur importance, mais d'autres ont pris un relief nouveau. L'évolution du mode de vie et des conceptions morales et philosophiques, l'emploi de nouvelles techniques (transports et délassements en particulier), une meilleure connaissance des besoins profonds de l'enfant exercent aussi leur influence.

Au souci d'assurer la survivance de l'enfant (lutte contre la mortalité infantile, accueil des orphelins et abandonnés, etc.), s'est ajouté celui de le préparer à sa vie d'adulte par une bonne éducation générale et professionnelle et, plus récemment, celui d'assurer l'équilibre de sa vie psychique et affective.

De curative, la protection de l'enfance tend à devenir préventive; elle voudrait maintenant offrir à l'enfant les conditions de vie les plus propices à lui assurer à tous égards un développement optimum. Cet élargissement de son champ d'action présente à son tour des dangers s'il ne tient pas compte du rôle primordial que joue le milieu familial. Mais alors qu'autrefois on parlait volontiers de la priorité du droit des parents à l'égard de leur progéniture, on est de plus en plus tenté aujourd'hui de parler du droit des enfants à leurs parents, à leur amour, à leur sollicitude, à la sécurité affective, mentale, sociale et matérielle qui découle tout naturellement d'un bon milieu familial.

On s'aperçoit aussi que les « bons » parents, c'est-à-dire ceux animés des meilleures intentions du monde à l'égard de leurs enfants, sont parfois très mal outillés pour remplir leur mission ou en sont empêchés par les circonstances de la vie et les conditions économiques et sociales et, d'autre part, qu'il est bien rare que les « mauvais » parents soient dépourvus de toute valeur positive à l'égard de leurs enfants.

La protection de l'enfance, au sens le plus large de ce terme, doit aujourd'hui chercher sa voie entre deux dangers, celui de ne pas respecter l'intégrité et l'intimité du foyer et celui d'intervenir trop tard, lorsqu'un grave dommage a été causé à l'enfant et aux relations intrafamiliales.

Le moment est donc venu de discuter si et comment la protection de l'enfance peut préparer les parents à leur tâche et les soutenir dans l'accomplissement de celle-ci, tout en restreignant le plus possible ses interventions directes.

### **Thèmes des conférences générales**

1. Conceptions actuelles de la vie de famille et des relations entre parents et enfants.  
Conflits de générations ou conflits de conceptions?  
L'influence des conditions économiques et sociales sur le climat éducatif familial.  
Pourquoi les parents ont-ils aujourd'hui besoin d'aide dans l'accomplissement de leur tâche?
2. Les besoins de l'enfant aux divers âges.  
Quelle est la responsabilité particulière des parents à cet égard?
3. Les relations des parents
  1. avec les autres milieux de vie de l'enfant: a) crèches, écoles de divers degrés, b) milieux de loisirs (organisés ou non), c) milieux professionnels ou préprofessionnels (pour les adolescents), etc.;
  2. avec les divers services pédagogiques, sanitaires et sociaux intervenant dans la vie de l'enfant.
4. L'influence, sur le rôle et la responsabilité des parents à l'égard des enfants, des initiatives visant à relever d'une façon générale le niveau social, économique, sanitaire et culturel de la population.
5. L'enfant, futur fondateur d'un foyer et futur membre de la société.  
Responsabilité des parents et rôle de la société.

### **Travaux des sections**

Les sections discuteront, sous leur angle propre, des questions exposées en séances plénières et tout autre sujet connexe. Elles seront éventuellement subdivisées en sous-groupes pour la discussion de points spéciaux ou pour l'examen de certaines questions qui ne se présentent pas de la même manière dans les différentes parties du monde.

#### **Section I – Le foyer familial**

La préparation au mariage, ainsi qu'au rôle et aux responsabilités de parents. La vie conjugale en tant que cadre de l'éducation de l'enfant.

#### **Section II – Les parents et l'enfant en bas âge (approx. 0–2 ans)**

Enseignement des notions de puériculture et d'éducation familiale (consultations de nourrissons), visites d'infirmières sociales à domicile, écoles de mères et de parents, etc.).

La sécurité affective: besoin vital de l'enfant (y compris les questions d'adoption et de séparation à cet âge).

#### **Section III – Les parents et l'enfant d'âge préscolaire**

(d'environ 2 ans à la scolarité obligatoire)

La place du petit enfant dans le groupe familial.

Problèmes posés aux parents et à l'enfant par les premiers contacts de celui-ci avec les milieux extra-familiaux.

#### **Section IV – Les parents et l'enfant d'âge scolaire**

Les relations entre les parents et l'école.

L'utilisation des loisirs.

Problèmes éducatifs et sociaux de l'enfant d'âge scolaire

- a) vivant en famille
- b) vivant hors de sa famille.

#### **Section V – Les parents et l'adolescent**

Problèmes des relations intrafamiliales et de l'autonomie sociale

- a) de l'adolescent qui reste dans un milieu scolaire (études secondaires ou professionnelles;
- b) de l'adolescent qui entre en contact avec les milieux de travail dès la fin – ou peu après la fin – de la scolarité obligatoire (apprentissage artisanal, industriel ou agricole; mise au travail immédiate sans apprentissage préalable).

#### **Section VI – Les parents, les enfants et les initiatives visant à relever d'une façon générale le niveau social, économique, sanitaire et culturel de la population**

### **Programme provisoire**

A part les séances d'ouverture et de clôture, qui se tiendront à l'Exposition universelle et internationale, toutes les séances auront lieu à l'Université libre de Bruxelles, avenue Franklin-Roosevelt.

#### **Dimanche 20 juillet**

Matin: Séance solennelle d'ouverture à l'Exposition.

Après-midi: Visite guidée de l'Exposition universelle et internationale.

#### **Lundi 21 juillet**

9 h. 30 Séance plénière.

11 h. Travaux des sections.

14 h. Travaux des sections.

17 h. Réception à l'Institut Henri Jaspar à Tervueren.

#### **Mardi 22 juillet**

9 h. Séance plénière.

10 h. 15 Travaux des sections.

14 h. 30 Travaux des sections.

17 h. Présentation de films en relation avec le thème du congrès.

Soirée libre.

#### **Mercredi 23 juillet**

9 h. Séance plénière.

10 h. 15 Travaux des sections.

Après-midi: Visites d'institutions.

#### **Judi 24 juillet**

9 h. Séance plénière.

10 h. 15 Travaux des sections.

14 h. 30 Dernière réunion des sections.

17 h. Présentation de films en relation avec le thème du congrès.

#### **Vendredi 25 juillet**

Excursions documentaires et touristiques.

#### **Samedi 26 juillet**

Matin: Séance solennelle de clôture à l'Exposition.

## Renseignements divers

### Conditions d'admission

Le congrès est ouvert, moyennant une finance d'inscription, à toute personne s'intéressant aux questions traitées.

Il comprendra deux catégories de participants :

1. Les délégués des organisations publiques et privées, nationales et internationales, s'occupant de protection de l'enfance, ainsi que toutes les personnes s'intéressant à titre individuel aux questions traitées.

Finance d'inscription des *membres* : Fr. b. 300.-.

2. Les parents et amis des membres du congrès pourront assister aux séances plénières (mais non aux travaux des sections), participer aux réceptions et excursions et bénéficier des réductions de prix accordées aux congressistes.

Finance d'inscription des *auditeurs* : Fr. b. 150.-.

En cas d'annulation de la participation au congrès, les deux tiers de la finance d'inscription seront remboursés, pour autant que les organisateurs aient été prévenus avant le 30 juin 1958.

### Langues officielles

Français et anglais.

### Facilités de voyage

Des facilités de voyage seront accordées aux congressistes.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Œuvre nationale de l'Enfance, 67, avenue de la Toison-d'Or, à Bruxelles (Belgique) ou aux agences de voyage.

### Visites et excursions

Il sera organisé, dans le cadre du congrès, des visites guidées de l'Exposition universelle et internationale, ainsi que de diverses institutions belges de protection de l'enfance.

### Logement

La Belgique recevra, à l'occasion de l'Exposition de 1958, plusieurs dizaines de millions de visiteurs étrangers. Des mesures spéciales ont donc dû être prises pour assurer à chacun un logement.

Les chambres seront, en principe, réservées pour la période du 19 au 26 juillet 1958. Les congressistes qui désireraient arriver à Bruxelles avant le 19, ou rester au-delà du 26 juillet, ou abrégier leur séjour pendant cette période, sont priés de préciser les dates exactes de leur séjour et d'envoyer leur bulletin de réservation dans le plus bref délai. Ils devront parvenir à l'O.N.E. **au plus tard le 28 février 1958**. Après cette date, les congressistes ne seront plus assurés d'obtenir le logement dans la catégorie qu'ils désirent. Les personnes désireuses de séjourner à Bruxelles en dehors de la période du 19 au 26 juillet ne pourront être assurées d'obtenir le même logement qu'elles occuperont pendant le congrès.

Le montant des frais de logement devra parvenir à l'Œuvre nationale de l'Enfance, 67, avenue de la Toison-d'Or, à Bruxelles (Belgique) le 31 mars 1958 au plus tard.

Différentes catégories de logement sont prévues, dont les prix sont fixés approximativement comme suit :

### Chambres d'hôtel

Hôtels deuxième catégorie de Fr. b. 250.- à Fr. b. 400.-.

Hôtels première catégorie de Fr. b. 300.- à Fr. b. 700.-.

Ces prix comprennent la chambre et le petit déjeuner, mais non les taxes et le service.

### Motel - chambres à deux lits

Fr. b. 376.- pour une personne;

Fr. b. 422.- pour deux personnes.

Ces prix comprennent la chambre et le petit déjeuner ainsi que la taxe de séjour et le service.

Le transport du motel au lieu du congrès est assuré par autocar aux frais des congressistes.

#### **Logement chez le particulier**

Chambres de luxe (salle de bains privée) Fr. b. 220.- à 300.- par personne.

Chambres très confortables (salle de bains ou douche commune): Fr. b. 150.- à 200.-.

Ces prix comprennent la chambre et le service, mais non les taxes et le petit déjeuner. Petit déjeuner: environ Fr. b. 35.-.

*N.-B.* - Etant donné que les organisateurs doivent verser, plusieurs mois à l'avance, à titre de garantie, 30% du montant des nuitées prévues, cette somme ne pourra en aucun cas être remboursée aux congressistes qui annuleraient leur participation. Le solde leur sera remboursé pour autant que l'annulation parvienne à l'Œuvre nationale de l'Enfance avant le 30 juin 1958.

#### **Modes de paiement**

Les paiements peuvent être effectués par

Mandat international,

Banque du Crédit communal de Belgique, No A 029658/II.

Compte de chèques postaux: ONE, Bruxelles, No 9085.

**Important.** - Le service international des virements postaux fonctionne avec les pays suivants: Congo belge, Danemark, France, Grand-Duché de Luxembourg, Italie, Maroc, Pays-Bas, République fédérale allemande y compris les secteurs occidentaux de Berlin, Suède, Tunisie.

Un service spécial de transfert fonctionne en outre entre la Belgique et la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord, ainsi qu'entre la Belgique et les Etats-Unis.

Prière de préciser très exactement le motif du versement avant d'effectuer le versement.

En ce qui concerne les frais de logement, prière d'attendre l'accusé de réception du bulletin d'inscription avec l'indication exacte de la somme à payer.

#### **Autres réunions**

Quatre congrès de protection de l'enfance se succèdent en juillet et en août 1958 à Bruxelles:

le **Congrès international des Juges d'Enfants**, du 14 au 18 juillet. Il a pour thème: L'Action sociale et éducative des juridictions pour mineurs. Pour renseignements et inscriptions, s'adresser au Secrétariat général de l'Association internationale des Juges d'Enfants, Palais de Justice, Bruxelles;

le **Congrès mondial de l'Enfance**, du 20 au 26 juillet;

le **Congrès de l'Œuvre nationale de l'Enfance de Belgique**, du 27 au 30 juillet. Il a pour thème: «L'enfant de 1 à 6 ans». Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à l'Œuvre nationale de l'Enfance, 67, avenue de la Toison-d'Or, à Bruxelles. Ce congrès est ouvert aux Belges et aux étrangers;

le **Congrès de l'Organisation mondiale pour l'Education préscolaire**, du 30 juillet au 4 août. Il a pour thème: «L'enfant nous appelle - Unité et continuité de l'influence éducative qui s'exerce sur l'enfant à l'âge préscolaire». Pour renseignements et inscriptions, s'adresser au Secrétariat du Comité belge de l'O.M.E.P., 30, rue du Transvaal, à Bruxelles.

En outre, l'Union internationale de Protection de l'Enfance organise une **Conférence internationale d'Etudes à Tokio** (Japon), du 23 au 27 novembre 1958, soit immédiatement avant la Conférence internationale de Service social. Pour renseignements et inscriptions, s'adresser au Secrétariat de l'U.I.P.E., 1, rue de Varembe, à Genève (Suisse).

## Kongresse und Tagungen

- 9.–11.4.1958, **Genua** Internationales neurovegetatives Symposion. Anmeldung und Auskunft: Prof. Dr. L. Antognetti, Clinica Medica Generale, Università di Genova, Viale Benedetto XV (S.Martino).
- 18.–20.4.1958, **Graz** Tagung über «die Minderleistungsfähigen im Arbeitsprozeß». Anmeldung und Auskunft: Österreichische Wissenschaftliche Gesellschaft für Sozialmedizin, Klinik Prof. Antoine, Wien IX, Spitalgasse 23.
- 15.–25.5.1958, **Terme di Montecatini/Florenz** I. Europäischer Fortbildungskongreß für deutschsprechende praktische Ärzte. Anmeldung und Auskunft: Organisationsausschuß: München 15, Schwanthaler Straße 49/IV, Deutschland.
- 19.–24.5.1958, **Brüssel** 2. Weltkongreß über Verhütung von Arbeitsunfällen. Anmeldung und Auskunft: Generalsekretariat des Kongresses, 29, avenue André Drouart, Brüssel, Belgien.
- 29.5. bis 3.6.1958, **Moskau** XII. Internationaler Wissenschaftlicher Kongreß für Sportmedizin. Anmeldung und Auskunft: Deutsches Reisebüro GmbH, Frankfurt a.Main, Mainzer Landstraße.
- 30.5. bis 1.6.1958, **Brüssel** Kongreß der europäischen Arbeitsgemeinschaft für Fluorforschung und Zahnkariesprophylaxe. Anmeldung und Auskunft: Dr. M. Joachim, ORCA-1958, 67, Rue de Trèves, Brüssel, Belgien.
- 25.6. bis 1.7.1958, **Stockholm** XI. Kongreß der Internationalen Gesellschaft für Urologie. Anmeldung und Auskunft: Gen.-Sekt. Dr. G. Giertz, Karolinsko Sjukhuset, Stockholm 60, Schweden.
- 15.–21.7.1958, **London** VIII. Kongreß der Internationalen Ärztinnengesellschaft. Anmeldung und Auskunft: Gen.-Sekt. Dr. J. Aitken, 30a, Acacia Road, London, N.W.8, England.
- 21.–25.7.1958, **Düsseldorf** III. Kongreß der Internationalen Diabetes-Vereinigung. Auskünfte: II. Med. Klinik der Medizin. Akademie, Düsseldorf, Moorenstraße 5 (PD Dr. Jahnke).
- 23.–30.7.1958, **München** 9. Internationaler Kongreß für Radiologie. Auskünfte: Dr. Viktor Loeck im Kongreßsekretariat Frankfurt a.Main, Forsthausstraße 76.
- 26.–29.7.1958, **Bad Vittel (Vogesen)** Internationaler Kongreß für die Physiologie und Pathologie der Gallenwege. Präsident: Prof. Dr. André Lemaire (Paris). Anmeldung und Auskunft: Société de Médecine, Vittel, Vosges/France.
- 4.–9.8.1958, **Stockholm** VII. Internationaler Kongreß für Mikrobiologie. Anmeldung und Auskunft: Gen.-Sekt. Dr. C. G. Hedén, Bacteriologiska Institutionen, Karolinska Institutet, Stockholm 60, Schweden.
- 15.–20.8.1958, **Kopenhagen** 12. Generalversammlung der Weltärzteorganisation. Auskunft: Österreichische Ärztekammer, Wien I, Weihburggasse 10–12.
- 20.–23.8.1958, **Stockholm** 3. Internationaler Kongreß für Schirmbildphotographie. Anmeldung und Auskunft: Sekretariat Stockholm, Box 5097.
- 20.–27.8.1958, **Montreal** X. Internationaler Kongreß für Genetik. Anmeldung und Auskunft: Prof. Dr. J. W. Goyes, Dept. of Genetics, McGill Univ., Montreal 2, Canada.
- 1.–6.9.1958, **Wien** IV. Internationaler Kongreß für Biochemie. Auskünfte: Generalsekretariat, Wien IX, Währinger Straße 42.
- 3.–6.9.1958, **Rom** Wissenschaftlicher Kongreß der Internationalen Gesellschaft der Blutübertragung. Auskunft: Prof. Dr. Cataldo Cassano, Istituto di Patologia Medica, Policlinico Umberto I, Rom.
- 5.–13.9.1958, **Lissabon** VI. Internationaler Kongreß für Tropenmedizin. Anmeldung und Auskunft: Prof. Dr. Manuel R. Pinto, Instituto de Medicina Tropical, Lissabon, Portugal.

- 7.-11.9.1958, Tokio (Japan) V. Internationaler Kongreß über Thoraxkrankheiten. Anmeldung und Auskunft: Dr. Jo Ono, Secretary General. Fifth International Congress on Diseases of the Chest. School of Medicine Keio University 35, Shinanomachi, Shinjuku, Tokyo, Japan.
- 8.-12.9.1958 Brüssel 18. Internationaler Ophthalmologischer Kongreß. Anmeldung und Auskunft: Gen.-Skr. Prof. Dr. J. Francois, 15 Place de Smet de Naeyer, Gent, Belgien.
- 8.-13.9.1958, Rom VII. Kongreß der Internationalen Gesellschaft für Hämatologie. Anmeldung und Auskunft: Dr. C. Cassano, Patologia Medica Policlinico, Rom, Italien.
- 14.-21.9.1958, Brüssel III. Weltkongreß für Kardiologie. Anmeldung und Auskunft: Gen.-Skr. Dr. F. van Dooren, 80 rue Mercelis, Brüssel, Belgien.
- 4.-8.10.1958, Ischia bei Neapel Internationaler Kongreß für Hydrologie und Klimatologie. Auskünfte: Internationaler Verband für Balneologie und medizinische Klimatologie in Lacco Ameno auf der Insel Ischia bei Neapel. Österreichischer Heilbäder-Verband, Bad Hall, O.Ö.
- 19.-26.10.1958, Paris III. Internationaler Kongreß für Allergie. Anmeldung und Auskunft: Dr. B. N. Halpern, 197 bd St-Germain, Paris, Frankreich.

## Bibliographie

**Schulärztliche Fragen.** Herausgegeben von Doz. Dr. O. Schmith, Obermedizinaldirektor, Frankfurt a. M. Verlag: Georg Thieme, Stuttgart, 1957 (Heft 6 der Schriftenreihen aus dem Gebiete des öffentlichen Gesundheitswesens).

Auswahlweise Behandlung von Problemen der schulärztlichen Tätigkeit.

Es werden behandelt: «Das neue Schulhaus; die Diagnose des Schulkindes; Organisationsfragen des schulärztlichen Dienstes; Institutionen für Erholung und Heilfürsorge des Kindes; Pubertätsstörungen in ihrer Bedeutung für das Kind und die Schule; das schuluntüchtige, schulunreife und das schwererziehbare Kind, sowie das Hilfsschulkind; die Sozialhygiene und das schwererziehbare Kind; das schulunreife und das Hilfsschulkind in der Sicht des Schularztes; das sinnenschwache Kind – Sehstörungen; kritische Fragen in der Schulzahnpflege; Impfproblematik, Infektionskrankheiten, Schulseuchenerlaß; Kind und Tuberkulose und öffentliche Gesundheitspflege; berufspolitische Fragen auf dem Gebiet der Schulgesundheitspflege.»

In diesem kleinen Buch finden sich hochinteressante Fragenkomplexe, die mit einer staunenswerten Frische und mit wertvoller Offenheit angegangen worden sind. Schon der Artikel *Kuhns* von Aachen über «das neue Schulhaus» bringt eine scharfe Formulierung jener Grundsätze, die der Arzt zum Schulhausbau beitragen sollte. Dieser Artikel ist deshalb recht lesenswert. Unter dem zunächst sonderbar anmutenden Titel «Die Diagnose des Schulkindes» schreibt *Schmith*, Frankfurt, Dinge, die man noch selten so hat lesen können. Zunächst geht er auf das Gegensatzpaar «gesund – krank» und «normal – anomal» ein. Er schreibt, daß ein Nicht-vertraut-Sein mit der schulärztlichen Problematik leicht zu Simplifizierungen verhängnisvoller Art führen würde. So zum Beispiel, wenn man «das Gesunde» untersuchen und finden wolle und «dem Krankhaften» absage. Es ist außerordentlich wichtig, wenn *Schmith* betont, daß das ein logischer Unsinn sei. Krankheit und Gesundheit müßten unterschieden werden. Das eine existiere nicht ohne das andere, so wie schwarz nicht ohne weiß, hell nicht ohne dunkel existiere. (Den Ref. freuten diese Ausführungen ganz besonders, weil er immer schon den Kopf geschüttelt hat, wenn gewisse Kreise versuchten, «Nur-Gesundheits-Ärzte» heranzuziehen.) Ohne Kenntnis der Problematik der Krankheit kann man über Gesundheit nichts aussagen. (Diese Wahrheit, die hier mutig ausgesprochen wird, ist eine der Gefahren, die die Gesundheitserziehung überall läuft.) Ebenso wichtig scheint die Bemerkung, daß bei Reihenuntersuchung funktionelle Diagnostik eine besondere Rolle spielt, weil so vieles an der Grenze zum Krank-